



Février 2019
N°95

Sur les traces du panda

LE JOURNAL DES DONATEURS DU WWF



© Greg Armitfield / WWF-UK

ÉDITO

Agissons ensemble pour enrayer la disparition du vivant sur Terre

Comme le montre à nouveau le dernier rapport Planète Vivante publié par le WWF, le déclin vertigineux du vivant continue : 60 % des vertébrés sauvages ont disparu en à peine 40 ans ! Les activités humaines sont en cause, et les efforts entrepris pour enrayer la perte de biodiversité ne suffisent pas.

C'est pourquoi le WWF et la société civile aux quatre coins du monde appellent à une réponse beaucoup plus ambitieuse face à la crise de l'extinction : un véritable *New Deal* pour la Nature et les Hommes. Nous avons besoin de réussir pour la nature ce qui a été accompli pour le climat avec l'Accord de Paris. L'accord qui émergera de la Convention sur la diversité biologique, qui se tiendra à l'automne 2020 à Pékin, devra ainsi fixer des objectifs ambitieux pour enfin mettre un terme à la disparition du vivant sur notre planète. Tous les acteurs doivent être impliqués, qu'ils soient États, collectivités locales, entreprises, acteurs financiers, ou encore banques de développement.

Les exemples le montrent : il est encore possible de sauvegarder la vie sauvage à travers le monde et de sauver les espèces menacées d'extinction. La réintroduction de deux ours dans les Pyrénées laisse espérer la préservation de cette espèce emblématique de notre patrimoine. Une autre bonne nouvelle nous arrive du Népal : la population de tigres sauvages y a doublé en quelques années. Nous sommes nombreux à être prêts à changer nos habitudes au quotidien pour faire face aux défis du dérèglement climatique, de la disparition de la nature et de la pollution de l'air. Pour accompagner toutes celles et ceux qui souhaitent passer à l'action et donner une portée collective à leur engagement, le WWF a lancé l'application WAG. Simple d'utilisation et gratuite, elle donne à chacun, là où il se trouve, des solutions et des conseils pour privilégier une consommation écoresponsable, respectueuse de l'environnement et de la santé. Son objectif : fédérer une communauté d'au moins un million de Français agissant ensemble pour mieux consommer et ainsi préserver notre environnement. Rejoignez WAG, soutenez le WWF.

 Pascal Canfin

À LA UNE

60 % DES POPULATIONS D'ANIMAUX SAUVAGES ONT DISPARU EN 40 ANS

L'édition 2018 du rapport Planète Vivante, l'étude de l'état de santé de la planète réalisée tous les deux ans par le WWF, dresse un constat alarmant : les espèces n'ont jamais décliné à un rythme si élevé.



Arnaud Gauffier, Responsable de programme agriculture, alimentation et pêche durable

Sur les Traces du Panda : Quels enseignements pouvons-nous tirer du dernier rapport Planète Vivante ?

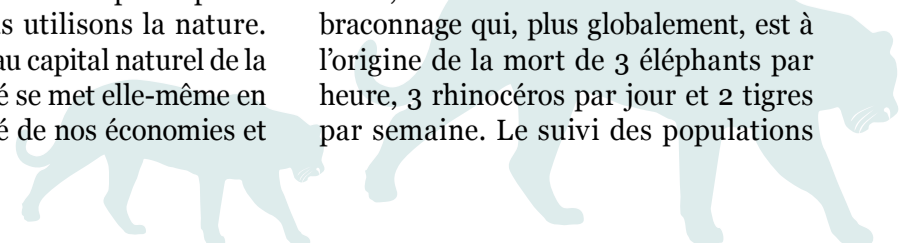
Arnaud Gauffier, responsable de programme agriculture, alimentation et pêche durable :

Entre 1970 et 2014, les populations de vertébrés, poissons, oiseaux, mammifères, amphibiens et reptiles, ont chuté de 60 % au niveau mondial, et même de 89 % dans les zones tropicales les plus affectées par la déforestation. L'impact de l'Homme sur la planète est aujourd'hui si fort et généralisé qu'il engendre un déclin vertigineux de la vie sauvage. La demande en ressources naturelles, en énergie, en surfaces agricoles, en eau... explose. À ce jour, seulement un quart des terres émergées sont indemnes de toute activité humaine, un chiffre qui devrait chuter à 10 % en 2050 si l'on ne repense pas la manière dont nous utilisons la nature. Or, en s'attaquant au capital naturel de la planète, l'humanité se met elle-même en danger. La stabilité de nos économies et

de nos sociétés dépend en effet largement des services que la nature nous fournit. Nous assistons déjà aux conséquences de l'altération des systèmes naturels. Le secteur de la pêche, par exemple, pâtit aujourd'hui de la surexploitation des stocks de poissons.

STP : Indépendamment de la surexploitation des espèces, comment les activités humaines impactent-elles la biodiversité ?

A.G. : L'Indice Planète Vivante suit l'évolution de milliers de populations dans différentes parties du monde et permet de déterminer quels types de menaces sont à l'origine des changements observés localement. Nous apprenons ainsi qu'entre 2009 et 2014, le nombre d'éléphants dans les aires protégées du sud de la Tanzanie a décliné de 66 %, essentiellement en raison du braconnage qui, plus globalement, est à l'origine de la mort de 3 éléphants par heure, 3 rhinocéros par jour et 2 tigres par semaine. Le suivi des populations



d'orangs outans montre que 25 individus disparaissent chaque jour. C'est ici la destruction de leur habitat provoquée par une déforestation effrénée qui explique le déclin de ce grand singe, autrefois présent sur tout le continent asiatique. Les dérèglements climatiques, dont l'impact sur la santé des écosystèmes a été mis en évidence dans une récente étude menée par le WWF*, expliqueraient l'effondrement de la population de manchots à jugulaire observé sur la minuscule île Signy, située dans l'Antarctique. Ces derniers sont victimes d'une compétition accrue avec d'autres espèces de manchots pour l'accès au krill dont ils se nourrissent et qui se raréfie au fur et à mesure que la banquise rétrécit...

STP : Le dernier rapport du GIEC souligne l'intérêt considérable de limiter le réchauffement climatique à 1,5° plutôt qu'à 2° pour la préservation de la biodiversité.**

A.G. : C'est exact, chaque demi degré compte. Le GIEC s'est penché sur le sort de 105 000 espèces et en a conclu qu'un réchauffement du climat contenu à 1,5° réduirait significativement la quantité d'espèces touchées par un rétrécissement majeur de leur aire géographique. Les récifs coralliens, par exemple, devraient être sauvés de justesse, alors qu'à + 2°C, leur disparition serait totale. L'espèce humaine aussi est très concernée par cette menace : les sociétés vont être confrontées à des phénomènes météorologiques extrêmes, au stress hydrique (c'est-à-dire à la pénurie d'eau) ou encore à l'élévation du niveau des océans. Un monde à + 1,5°C serait plus favorable à la préservation de la vie.

STP : Peut-on encore inverser la courbe de la perte de biodiversité ?

POUR ENRAYER LA DISPARITION DU VIVANT SUR LA PLANÈTE, IL EST INDISPENSABLE DE REPENSER NOTRE MANIÈRE DE PRODUIRE ET DE CONSOMMER.

A.G. : J'en suis convaincu et le WWF se mobilise pour que l'accord qui sera adopté en 2020, lors de la conférence mondiale sur la biodiversité à Pékin, fixe l'objectif ambitieux de zéro perte nette de biodiversité en 2030. Nous devons mettre en œuvre un ensemble d'actions crédibles pour rétablir l'abondance et la diversité de la nature et pas seulement freiner son déclin. Or, pour enrayer la disparition du vivant sur la planète, il est indispensable de repenser notre manière de produire et de consommer. Nos sociétés doivent en priorité sortir de leur dépendance aux énergies fossiles, restaurer l'état naturel des terres et des océans et choisir des modes de production alimentaire respectueux de l'équilibre des écosystèmes. Nous demandons donc à l'État d'agir concrètement, d'abord en renonçant au projet Montagne d'Or, une mine d'or industrielle en plein cœur de la forêt guyanaise, symbole d'un modèle de développement dépassé. Il faut également mettre en œuvre un plan de lutte contre la déforestation importée, due notamment aux achats de soja issu de la destruction de milieux naturels précieux au Brésil. Enfin, il faut allouer des moyens plus conséquents aux mobilités alternatives afin de faciliter la transition vers des modes de déplacement moins polluants. Nous sommes la première génération à disposer d'une vision claire de la valeur de notre capital naturel. Saisissons l'opportunité de prendre part à une véritable révolution et de choisir un chemin sain et soutenable pour la planète et pour l'humanité. Merci d'être à nos côtés.

* *La nature face au choc climatique* – WWF – 2018

** *Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*

EN BREF

EN DIX ANS, LA POPULATION DE TIGRES A PRESQUE DOUBLÉ AU NÉPAL



TIGRE DU BENGALE

Le pays sera le premier à atteindre l'objectif fixé par le Programme mondial de restauration des populations de tigres à l'état sauvage.

Le Népal a annoncé qu'il compte désormais sur son territoire 235 tigres, soit près de deux fois plus que les 121 individus recensés en 2009. Cette république enclavée dans l'Himalaya s'érige ainsi en chef de file des treize pays de l'aire de répartition du tigre qui se sont engagés, en 2010, à mener les actions nécessaires pour permettre le doublement des populations et atteindre les 6 000 individus à l'état sauvage d'ici 2022.

La réussite du Plan d'action népalais pour la sauvegarde du tigre est due à l'engagement politique des autorités, qui ont élevé la protection des tigres en priorité, mais aussi au recours à des approches et à des outils innovants. Le Népal est ainsi le premier pays à satisfaire les exigences du système d'accréditation CA|TS*, fondé sur un ensemble de normes et de standards de bonne gestion des aires de conservation.

La croissance de la population des tigres au Népal montre que lorsque l'État, les organismes en charge de la conservation de la nature et les communautés locales œuvrent de concert, il est tout à fait possible de sauvegarder la vie sauvage sur notre planète, y compris les espèces aujourd'hui menacées d'extinction.

Le Népal s'enorgueillit d'ailleurs également d'avoir connu en 2018 une cinquième année sans le moindre braconnage de rhinocéros.

Mais globalement la situation du tigre demeure préoccupante, et un certain nombre de pays ne semblent pas engagés en sa faveur avec un niveau suffisant d'exigence. Ainsi, le WWF a relevé de graves lacunes dans le management d'une partie des aires protégées abritant le tigre, et un manque d'investissement flagrant, notamment en Asie du Sud-Est où les effectifs continuent de décliner.

Le WWF se mobilise aux côtés des équipes engagées sur le terrain pour la conservation du tigre. Notre but : sécuriser leurs habitats de façon concrète et accompagner les populations riveraines dans des projets de développement durable.

* *Conservation Assured Tiger Standards*



LE SAVIEZ-VOUS ?

LE CHANT DES BALEINES BORÉALES, JAZZ DES PROFONDEURS

C'est une étonnante découverte qu'ont réalisée les chercheurs de l'Université de Washington et dont rend compte la revue britannique *Biology Letters*. Avec l'appui de scientifiques norvégiens, l'océanographe Kate Stafford s'est employée à étudier, durant trois hivers, les vocalises de la petite colonie de baleines boréales fréquentant les eaux glaciales du détroit de Fram, à l'Est du Groenland.

Cet animal hors du commun, capable de briser d'épaisses couches de glace, vit jusqu'à 200 ans. Mais sa population dans l'Atlantique Nord, estimée à seulement 200 individus, est aujourd'hui en danger critique d'extinction.

A la surprise de tous, les hydrophones immergés ont ainsi recueilli les chants puissants des baleines boréales, émis 24 heures sur 24, de novembre à avril, quand cette partie du globe est inaccessible à l'Homme. L'analyse de ces vocalises, réalisée au moyen de spectrogrammes qui reproduisent les fréquences et les intensités sonores, a permis de distinguer **184 types de chants différents** ! Sans compter que chaque année, ce répertoire vocal remarquable est totalement renouvelé.

Les sons revêtent une importance capitale pour les mammifères marins. Ils les aident à

L'hiver polaire venu, les baleines boréales produisent des chants d'une formidable diversité et font preuve d'une virtuosité que l'on imaginait être le privilège des seuls oiseaux.



communiquer pour s'orienter, trouver de la nourriture ou encore s'accoupler. On savait déjà que les baleines à bosses étaient capables de composer des mélodies complexes, mais Kate Stafford constate chez leurs cousines boréales une liberté dans la syntaxe musicale bien supérieure, **un peu comme si elles improvisaient à la manière du free-jazz**. Les biologistes peuvent donc désormais affirmer que les baleines boréales chantent en hiver, quand le soleil ne se lève jamais et que la glace recouvre la mer. Mais il leur reste à découvrir pourquoi le répertoire de ces cétacés varie constamment, et si cette virtuosité est l'apanage des mâles – comme c'est le cas chez la baleine à bosse. Une hypothèse avancée est qu'il s'agirait d'une stratégie de séduction propre à l'espèce.

ESPOIR POUR LA SAUVEGARDE DE L'OURS DANS LES PYRÉNÉES

L'introduction tant attendue de deux femelles dans le massif pyrénéen laisse espérer la constitution d'une population d'ours viable et la préservation d'une espèce emblématique de notre patrimoine naturel et culturel.



Les 7 et 8 octobre derniers, deux femelles en provenance de Slovaquie ont été lâchées avec succès sur les hauteurs du Béarn. En dépit de tentatives de battues illégales menées par des opposants à la présence de l'ours, lesquelles ont suscité illico un dépôt de plainte, les deux ourses n'ont pas tardé à s'aventurer sur leur nouveau territoire. Les colliers émetteurs dont elles sont équipées nous ont appris qu'elles ont parcouru de longues distances et recherchent désormais un lieu favorable pour hiberner et... mettre bas. Car, autre bonne nouvelle, les deux ourses attendent des petits qui naîtront au printemps.

Cette nouvelle phase du renforcement de la population d'ours bruns dans les Pyrénées-Orientales répond à une obligation légale. En effet, la France a été mise en demeure par la Commission européenne : elle doit agir pour protéger l'ours et garantir son statut favorable de conservation. Or deux mâles de souche locale demeuraient esseulés dans le Béarn. L'introduction de femelles était donc nécessaire pour éviter l'extinction de l'espèce sur un territoire représentant la moitié de son aire de répartition historique.

Il reste maintenant à espérer que les ours du Béarn et leur descendance se disperseront dans le massif et se mêleront aux autres ours établis de part et d'autre de la frontière, dans les Pyrénées centrales. Ces derniers forment un noyau prometteur, estimé à une quarantaine d'individus. Les conditions minimales pour refonder une population viable sur les plans démographique et génétique seraient alors réunies.

La perspective de voir l'ours sauvé dans les Pyrénées récompense 30 ans d'engagement

du WWF et de son partenaire historique, le FIEP*, en faveur de cette espèce. Rappelons qu'en 1995, il ne subsistait que cinq individus dans le Béarn, et aucun dans les Pyrénées centrales. Il a depuis fallu mener un intense effort de sensibilisation pour plaider la cause du retour de l'ours. Avec succès, puisqu'aujourd'hui une très large majorité de Français affiche son soutien aux opérations de réintroduction, y compris dans les Pyrénées où les réticences s'estompent ! Des bergers transhumants dans la zone à ours sont même favorables à sa présence : c'est le cas des producteurs du fromage Pé Descaous, soutenu par le WWF.

La présence de l'ours impose certes des contraintes aux éleveurs. Il semble toutefois raisonnable de les relativiser : les quelques 500 moutons tués par l'ours chaque année représentent moins de 2 % des pertes subies. L'ours, majoritairement herbivore, n'est pas un prédateur redoutable.

Le FIEP, soutenu par le WWF, poursuit son action sur le terrain. Le suivi scientifique des populations se complexifie à mesure que les effectifs augmentent. La préservation de l'intégrité de leurs habitats nécessite une vigilance d'autant plus accrue que l'exploitation forestière est en essor et que les pistes forestières menacent de se multiplier sur leurs territoires. La décision de réintroduire deux ourses dans les Pyrénées-Atlantiques est un signal fort de la volonté d'enrayer la disparition du vivant sur le territoire français. Notre pays répond ainsi aux appels à protéger la biodiversité, comme d'autres s'efforcent de sauvegarder le tigre, l'éléphant ou le rhinocéros.

* Fonds d'intervention Éco-Pastoral

DENIS ODY

veille sur les océans et leurs habitants



© WWF FRANCE

Docteur en océanologie, j'ai rejoint le WWF en 2000, après notamment sept années passées au sein de l'équipe Cousteau. Je suis aujourd'hui responsable des projets « Cétacés » et « Sanctuaire Pelagos », qui ont pour but de mieux connaître les cétacés afin de les protéger plus efficacement des collisions, des accidents de pêche et de la pollution. Je m'occupe également du développement de la programmation scientifique à bord du futur bateau ambassadeur du WWF pour la Méditerranée. Ma très grande affection pour les océans, teintée aujourd'hui d'inquiétude, remonte à mon enfance, lorsque je campais sur les plages désertes de Corse. La pollution des océans par nos déchets plastiques m'affecte tout particulièrement. En une cinquantaine d'années, nous avons été capables d'envahir la totalité de la biosphère. Cela en dit long sur notre capacité de nuisance et notre aveuglement...

Je crains que les raisons de se montrer préoccupés soient nombreuses ! Le réchauffement climatique met clairement en péril non seulement les écosystèmes, mais aussi les sociétés humaines.

Je considère dès lors que la protection de l'environnement, sauvegarde de la planète et de l'avenir de l'humanité, est aujourd'hui l'unique projet de société global porteur de changement et d'amélioration de nos qualités de vie.



TOUS MOBILISÉS POUR LA PLANÈTE

RÉDUISONS DRASTIQUEMENT LE VOLUME DE NOS DÉCHETS

Pour ne pas accumuler les déchets, évitons d'en produire !

La planète croule sous les déchets. Chaque français en produit 590 kg par an selon l'Ademe*, soit deux fois plus qu'il y a 40 ans. Recycler, enfouir, brûler, ou encore retraiter ces déchets représente un coût faramineux, estimé à plus de 10 milliards d'euros. Or nous pouvons tous réduire ce volume en achetant mieux et en jetant moins. Il convient d'abord de résister aux achats inutiles. Utilisons, tant qu'ils fonctionnent, les objets que nous possédons déjà. Envisageons de les faire réparer s'ils sont défectueux. Avant d'acheter, vérifions s'il n'est pas plus judicieux de louer ou d'emprunter. Préférons les produits robustes et de qualité, et luttons contre l'obsolescence programmée. Le consommateur pourra bientôt s'appuyer sur le label « LongTime », qui certifie les produits conçus pour durer. Ne négligeons pas les articles d'occasion. Songeons à détourner et réemployer les objets que nous n'utilisons plus. Revendons ou donnons plutôt que de jeter.

Les emballages constituent 32 % de nos ordures ménagères. Refusons donc les produits sur-emballés et optons plutôt pour les produits frais, au détail, à la coupe ou en vrac. Constituons-nous au préalable un kit zéro déchet : cabas, gourdes,

bocaux, sacs à vrac... seront nos meilleurs alliés. Enfin, bannissons les produits à usage unique, y compris l'essuie-tout et les cotons jetables !

Soyons intraitables avec le gaspillage alimentaire qui s'élève à 30 kg par an et par personne. Méfions-nous des offres promotionnelles, rangeons le réfrigérateur pour ne rien y oublier, et apprenons à accommoder les restes en des recettes simples mais savoureuses !

Le compostage des déchets organiques, aussi pratiqué en ville, permet de réduire d'un tiers le volume des ordures ménagères à traiter, mais aussi d'obtenir de l'excellent engrais.

Pour nous aider à adopter un mode de vie plus durable, le WWF a conçu l'application WAG** qui invite à relever des défis, à son propre rythme et en lien avec la communauté. WAG fourmille d'astuces, notamment pour limiter les déchets. On y apprend ainsi à fabriquer soi-même des produits de beauté ou à réaliser son compost. WAG compile aussi des adresses utiles, points de collecte, supermarchés proposant du vrac, Systèmes d'Échange Local... une base de données pratique que les utilisateurs enrichissent chaque jour !

* Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

** We Act for Good



IMPALA, KENYA

Ce poster est pour vous !

ET SI LA SOLUTION C'ÉTAIT VOUS

MIEUX CONSOMMER POUR SOI ET POUR LA PLANÈTE

WAG, la plateforme digitale où les gestes de chacun se transforment en action collective

87 % des Français se sentent concernés par les problématiques environnementales et sont prêts à adapter leurs habitudes, pour leurs enfants, pour leur santé, ou simplement pour vivre mieux.



We Act for Good permet de casser les trois principaux freins qui empêchent de passer à l'action :

- Je ne sais pas par où commencer : WAG propose un programme sur-mesure pour permettre à chacun de changer ses habitudes à son propre rythme.
- Je ne veux pas que ce soit difficile : WAG permet le passage à l'action grâce à une carte des lieux permettant d'améliorer ses pratiques.
- Je ne veux pas être seul : WAG a pour vocation de créer une communauté d'acteurs d'un million de Français.

Comment WAG peut transformer votre comportement ?

We Act for Good vous permet de passer à l'action via plusieurs centaines de défis autour de cinq premières thématiques :

- Bien manger
- Vers le zéro déchet
- Se déplacer
- Optimiser l'énergie
- Do It Yourself

Chaque utilisateur est invité, défi après défi, à piocher dans les ressources mises à disposition : astuces à

mettre en place chez soi, services, produits et lieux éco-responsables, événements, recettes... À tout moment, il est possible d'enrichir et de partager ces ressources afin d'en faire profiter la communauté.

Un programme évolutif, ludique et sur-mesure

Dans son espace personnel, l'utilisateur peut suivre ses progrès.

Un fil d'actualité personnalisé lui donne accès à des informations,

des tutoriels...

Enfin, une carte interactive indique où faire ses achats, où mener une action...

Rejoignez la communauté ! Téléchargez et essayez l'appli WAG.

En faisant partie d'une communauté dynamique et collaborative, chacun reprend le pouvoir de mieux consommer, pour soi et pour la planète.

Si on change tous un peu, ça change tout.

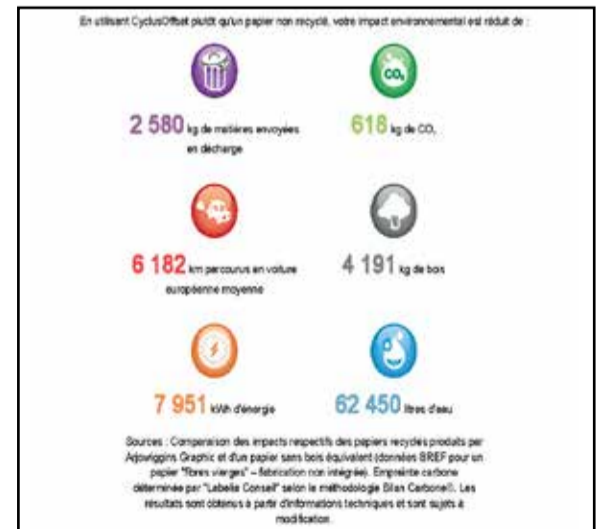
Témoignage : Patrick, utilisateur de WAG

« J'ai découvert sur WAG l'existence des "repair cafés", ces lieux où l'on peut encore faire réparer des objets, et cette idée m'a bien plu. Je me suis donc rendu dans l'un d'entre eux à proximité de mon domicile muni d'un grille-pain qui ne fonctionnait plus. Ce fut une expérience très amusante. WAG est une démarche intéressante qui permet à des gens qui aspirent à un certain mode de vie de se rassembler. »

VOUS AVEZ LA PAROLE



Le papier de ce journal a été gracieusement offert par la société Arjowiggins.



Notre raison d'être.
Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

www.wwf.fr